COMMUNE D'EYMOUTIERS



(Haute-Vienne)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le 22 mai à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'EYMOUTIERS dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel PERDUCAT, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mai 2018

Présents: MM. PERDUCAT D., FAYE J-P., PONS G., SUDRON F., MALET P., RIBOULET

J., SIMON P., WERTHMANN G;

Mmes PLAZANET M., LOURADOUR P., GLANGEAUD D., LEVENTOUX H.,

MONVILLE D., RIGOUT D.;

Excusés: MM. PEYRISSAGUET J-J., RABOISSON T, Mmes CHABANAT C., SIMON I.;

Absents: M. PIQUEREL O.;

M. Jean-Jacques PEYRISSAGUET a donné procuration à M. Patrick MALET;

M. Frédéric SUDRON a été élu secrétaire.

OBJET: LIGNE SNCF LIMOGES / EYMOUTIERS LAC DE VASSIVIERE / USSEL - MOTION

En préambule, Monsieur le Maire rappelle qu'en mars 2016, alors que la SNCF envisageait « d'adapter les horaires d'ouverture du guichet de notre gare à sa fréquentation par les clients », il avait fait la connaissance de Monsieur LEMATELOT du Syndicat UFCM - CGT DES CHEMINOTS DE LIMOGES. Cette rencontre a permis de mettre en place une opposition commune à ces dispositions, rassemblant une pétition de 1 500 signataires. Cette pétition, accompagnée d'une délibération du Conseil Municipal, avait été adressée au Directeur régional de la SNCF et au Président du Conseil Régional, lequel avait répondu au Maire le 12/04/2016 en indiquant « qu'il lui semblait souhaitable que les gares encore ouvertes au public dans les territoires ruraux voient leurs fonctions renforcées, plutôt que leur disparition ». Cette lettre était accompagnée de la copie d'une lettre adressée à M. Laurent BEAUCAIRE, directeur régional SNCF, dans laquelle il rappelait que les horaires d'ouverture des guichets étaient inscrits dans la convention TER et qu'ils ne sauraient évoluer sans une concertation et l'accord de la région.

M. le Président de la région Nouvelle-Aquitaine avait transmis une copie de sa lettre demandant à la SNCF de surseoir à toute fermeture décidée unilatéralement.

Monsieur Beaucaire n'a pas daigné adresser de réponse au Conseil municipal et a ignoré totalement l'avis de la Région. Les dispositions prévues ont été finalement mises en place, et la gare fermée les dimanches lundis et jours fériés hors période estivale. Pour rappel, la gare d'Eymoutiers Lac de Vassivière est ouverte uniquement les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 7h à 11h45 et de 12h45 à 15h15, les samedis de 9h30 à 16h45.

Monsieur Patrick MALET, conseiller municipal et usager régulier de la ligne LIMOGES – EYMOUTIERS LAC DE VASSIVIERE - USSEL, travaillant à Limoges, souhaite apporter les informations suivantes :

- Les suppressions de trains sont quasi quotidiennes. Les trains du matin et du soir, les plus fréquentés - notamment par de jeunes lycéens, étudiants et travailleurs - sont régulièrement supprimés au dernier moment (Exemple celui de 17h29 au départ de Limoges). Il semble que la direction de Limoges impacte systématiquement cette ligne à chaque indisponibilité du matériel roulant ou absence d'agent...
- Les propositions de remplacement par bus sont inadaptées au territoire. Un bus de remplacement entre Limoges et Eymoutiers, soit 43 km, effectuera le trajet en 2h environ puisqu'il se doit de desservir toutes les gares SNCF à l'écart des routes départementales...

- Les retards en gare de Limoges sont réguliers (de 3 à 5 minutes au minimum) ce n'est presque rien mais alors pourquoi l'allure des trains régionaux est-elle systématiquement réduite à 30km/h à Puy-Imbert, quelque 3 km avant la gare des Bénédictins alors que tous les trains Inter-cités observent une allure de 60km/h?
- Au fil des années, 2 allers retours ont été supprimés, pourtant à des tranches horaires très fréquentées (7h14 et 9h10 au départ d'Eymoutiers) et qui permettaient notamment des correspondances à Limoges.
- Il n'est pas ou plus concevable pour un Limougeaud de venir travailler en train à Eymoutiers ou St-Léonard par exemple. Aucun train ne dessert ces communes avant 10h du matin. Guère mieux pour les retours le soir!
- Les correspondances en gare de Limoges pour Bordeaux, Poitiers ou Paris ne sont pas adaptées. Il est ainsi impossible de prévoir un voyage A/R en journée vers la capitale de région, Bordeaux. Il faut partir la veille ou attendre des heures en gare de Limoges ou Périgueux. Les liaisons et correspondances pour Paris sont quasi inexistantes. Sans parler de la liaison vers l'Auvergne qui ne peut se faire qu'en bus à partir d'Ussel. Il faut désormais mettre près de 5h pour faire un trajet Limoges/Clermont.
- Les guichets et les espaces d'accueil en gare sont très souvent fermés au public. Pendant les horaires d'ouverture, pas moyen d'obtenir un espace chauffé pour les voyageurs en attente...
- Les périodes de travaux sont fréquentes. Notre sécurité est certes garantie! Il semble toutefois que les pannes de signalisation soient récurrentes. Quid de tous ces trains annulés en journée pour cause de travaux? Pourquoi ne pas revenir à un entretien des lignes pendant les nuits?
- Malgré les travaux de modernisation, le temps de parcours n'est pas réduit et ne concurrence guère la route.
- Il semble toutefois que de gros travaux de signalisation sont à prévoir dans les années à venir. Les retards importants dus à des défauts de signalisation sont de plus en plus fréquents. Le dernier en date le 28/02 : 1h05 d'attente en gare de Châteauneuf-Bujaleuf.
- Pendant les périodes de grève, le service minimum proposé n'est pas adapté aux usagers, notamment pour les plus jeunes qui se doivent de regagner leurs lieux de cours, ou leur domicile le soir. Cette évidence est loin d'être efficiente. A savoir : un jour de grève correspond à 2 voire 3 journées de galère pour l'usager.

			INC	IDENTS (Retards et	annulation - Ligne Eyr	noutiers/Limoges)*	
Date	Sens	Horaire départ	N° Train	etard ou	Suppression	Raison annoncée	Remplacement Proposé	Commentaires
						févr-18		T
	Limoges/Eymoutiers	7h33	868601			Panne signalisation		Panne de signalisation à Chateauneuf
27/02/2018	Limoges/Eymoutiers	17h29	868676			Train en panne	Report au 868606	
26/02/2018	Limoges/Eymoutiers	17h29	868676			Indispo. Matériel	Report au 868606	
	Eymoutiers/Limoges	6h53	868671			Train en panne	Report au 868601	
19/02/2018	Limoges/Eymoutiers	17h29	868676			Indispo. Matériel	Report au 868606	
13/02/2018	Eymoutiers/Limoges	6h53	868671			Défaut Matériel	Autocar Toutes déssertes	Arrivée à Limoges à 9h
11/02/2018	Eymoutiers/Limoges	7h33	868601			Agent Absent	Aucun	
09/02/2018	Limoges/Eymoutiers	16h33	868672		Supprimé	Conditions météo	Report au 868674	5cm de neige à 16h33 - Rétabli à 17h02
08/02/2018	Limoges/Eymoutiers	21h07		25mns		Pb Correspondance		
05/02/2018	Limoges/Eymoutiers	19h37	868608	20mns		Indispo Matériel		
						janv-18		
31/01/2018	Limoges/Eymoutiers	18h01	868606		Supprimé	Abs personnel	Autocar Toutes déssertes	Arrivée à Eymoutiers 2h après pour 45
29/01/2018	Limoges/Eymoutiers	17h29	868676		Supprimé	Train en panne	Report au 868606	
	Eymoutiers/Limoges	13h01	868609		Supprimé	Indispo Matériel	Report au 868611	
23/01/2018	Limoges/Eymoutiers	17h29	868676		Supprimé	Indispo Matériel	Report au 868606	2 trains supprimés coup sur coup le
	Limoges/Eymoutiers	16h33	868672		Supprimé	Indispo Matériel	Report au 868606	même jour
22/01/2018	Limoges/Eymoutiers	17h29	868676		Supprimé	Indispo Matériel	Report au 868606	
	Eymoutiers/Limoges	13h53	868611		Supprimé	Agent absent	train précedent 868609 ou bus	Toutes dessertes pour le bus - donc 2h
	Eymoutiers/Limoges	6h53	868671		Supprimé	Indispo Matériel	Report train 868601 à 7h33	
18/01/2018	Eymoutiers/Limoges	6h53	868671		Supprimé	Indispo Matériel	Report train 868601 à 7h33	
17/01/2018	Limoges/Eymoutiers	17h29	868676		Supprimé	Indispo Matériel	Report au 868606	
	Eymoutiers/Limoges	11h33		30mns		Panne Signalisation		
16/01/2018	Eymoutiers/Limoges	7h33	868601		Supprimé	Défaut Matériel	Aucun	2 trains supprimés coup sur coup le
	Eymoutiers/Limoges	6h53	868671			Indispo Matériel	Aucun	même jour
15/01/2018	B Eymoutiers/Limoges	6h53	868671			Absence Matériel	Report au 868601	
	Limoges/Eymoutiers	19h37	868608		Supprimé	Train en panne	Car de remplacement	3 trains supprimés coup sur coup. 2h trajet en bus
	Limoges/Eymoutiers	18h01	868606			Train en panne	Aucun	
	Limoges/Eymoutiers	17h29	868676			Train en panne	Aucun	
03/01/2018	B Eymoutiers/Limoges	13h01	868609			Train en panne	Report au 868611	
	Limosos/Eumoutions	The second secon	969676		+	Défaut matériel	Report au 868606	

	1					11 47		
				_		déc-17		
28/12/2018	Limoges/Eymoutiers	17h29	868676		Supprimé	Indispo matériel	Report au 868606	
26/12/2018	Limoges/Eymoutiers Eymoutiers/Limoges	17h29	868676		Supprimé	Indispo matériel	Report au 868606	
	Eymoutiers/Limoges	6h53	868671		Supprimé	Indispo Matériel	Report train 868601 à 7h33	
21/12/2018	Limoges/Eymoutiers	17h29	868676		Supprimé	Train en panne	Report au 868606	:ec
19/12/2018	Limoges/Eymoutiers	17h29	868676		Supprimé	Indispo matériel	Report au 868606	
18/12/2018	Limoges/Eymoutiers	21h07		30mns		Pb Correspondance		
15/12/2018	Eymoutiers/Limoges	6h53	868671		Supprimé	Indispo Matériel	Report train 868601 à 7h33	
14/12/2018	Limoges/Eymoutiers	17h29	868676		Supprimé	Indispo matériel	Report au 868606	
12/12/2018	Limoges/Eymoutiers	17h29	868676		Supprimé	Indispo matériel	Report au 868606	
	Eymoutiers/Limoges	6h53	868671		Supprimé	Train en panne	Report train 868601 à 7h33	
11/12/2018	Limoges/Eymoutiers	18h01	868606		Supprimé	Indispo matériel	Autocar	Arrivée 2 heures après
07/12/2018	Eymoutiers/Limoges	6h47	868671		Supprimé	Indispo matériel	Autocar ou report train 868621	
04/12/2018	Eymoutiers/Limoges	11h34		20mns		Régulation trafic		
						nov-17		
29/11/2018	Eymoutiers/Limoges	6h47	868671		Supprimé	Défaillance matériel	report train 868621	
28/11/2018	Limoges/Eymoutiers	17h29	868676		Supprimé	Train en panne	Report au 868606	
	Eymoutiers/Limoges	6h47	868671		Supprimé	Indispo matériel	Autocar ou report train 868621	
23/11/2018	Limoges/Eymoutiers	21h07		50mns		Pb Correspondance		
17/11/2018	Limoges/Eymoutiers	21h07		20mns		Pb Correspondance		
10/11/2018	Limoges/Eymoutiers	21h07		20mns		Indispo matériel		
	Eymoutiers/Limoges	6h47	868671		Supprimé	Agent absent	report train 868621	
09/11/2018	Eymoutiers/Limoges	6h47	868671		Supprimé	Indispo matériel	report train 868621	
08/11/2018	Eymoutiers/Limoges	6h47	868671		Supprimé	Défaut matériel	report train 868621	

^{*} cette liste de retard ou annulation n'est pas exhaustive. Elle ne concerne que les déboires d'un seul voyageur. Certains retards ou annulations ont été générées sans doute à d'autres dates... Les mouvements de grève et annulation pour cause de travaux n'ont pas été recensés

L'intervention de Patrick MALET ne fait que renforcer l'inquiétude du Maire et du Conseil municipal et pousse à penser que cette dégradation significative constatée par les usagers depuis plusieurs mois sur la ligne Limoges - Eymoutiers Lac de Vassivière - Ussel résulte d'une volonté de la SNCF de faire fuir les usagers et de justifier à terme la possible fermeture de la ligne.

Le rapport Spinetta présenté au gouvernement le 15 février dernier s'appuie effectivement sur ces éléments pour reprocher à la direction de la SNCF le maintien des petites lignes en mettant en avant une fréquentation à la baisse, source de graves déficits, selon son auteur.

Le Maire indique également qu'il est difficile pour les usagers de prendre leur ticket pour des trajets plus longs, notamment pour la capitale, la gare étant fermée une grande partie de la journée et même fermée complètement certains jours ; que la gare ne peut pas délivrer de ticket pour certains parcours pour lesquels il est nécessaire de faire appel à Internet. Il ajoute qu'il est lamentable que les voyageurs qui attendent leur train ne puissent pas se mettre à l'abri, notamment en période de froid, et lorsque la gare est ouverte les locaux permettant d'accueillir le public ne sont désormais plus chauffés. En bref tout est fait pour faire fuir les voyageurs.

De plus le Maire a appris que :

- 20 millions d'euros de travaux seraient nécessaires pour refaire la signalisation de notre ligne
- les lignes SNCF étaient évaluées de la façon suivante :
- de 1 à 4 : TGV et trafic/tonnage importants (Paris Limoges Toulouse est classée 4)
- de 5 à 6 : 2 lignes seulement en Limousin (Limoges/Brive et Limoges/Périgueux) gestion
 - SNCF
- de 7 à 9 : financement régional (la ligne Limoges/Eymoutiers Lac de Vassivière/Ussel est concernée)

La ligne Limoges - Eymoutiers Lac de Vassivière - Ussel revêt une importance majeure pour les habitants travaillant à Limoges, lesquels ont pour partie fait le choix de résider à Eymoutiers et alentours en raison de l'existence d'une desserte ferroviaire jusqu'au chef-lieu du département.

La disparition de la ligne SNCF serait un coup dur porté à l'attractivité de notre territoire et à l'économie touristique, Eymoutiers étant la gare du Lac de Vassivière.

Tout cela a poussé Monsieur le Maire à reprendre contact avec MM. Benoît LEMATELOT et Loïc GEYL, représentants syndicaux de l'UFCM – CGT, et à organiser avec eux une réunion qui a permis de rassembler les élus concernés par la ligne Limoges – Eymoutiers Lac de Vassivière - Ussel le 16 avril 2018 à la mairie d'Eymoutiers.

A l'issue de cette réunion l'ensemble des éléments évoqués ont conduit à l'élaboration du projet de motion que Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal :

MOTION

Selon le gouvernement et la Direction SNCF, l'avenir de l'entreprise publique historique dépendrait, dorénavant, d'une ouverture à la concurrence jugée inéluctable, dans le domaine des transports intérieurs et régionaux de voyageurs, d'un changement de statut juridique d'EPIC en Société Anonyme et de l'arrêt du recrutement statutaire pour les futurs embauchés; ce même statut n'étant plus conservé à terme pour les agents actuels réaffectés ultérieurement chez de nouveaux entrants.

Les lignes régionales dépendraient pour leur exploitation et leur maintenance du bon vouloir des Conseils Régionaux, seuls compétents en la matière. Ces mêmes Régions, qui ont par ailleurs déjà beaucoup investi, subissent de plein fouet le désengagement programmé de l'Etat.

Nous mesurons et subissons chaque jour sur nos territoires l'augmentation quasiexponentielle du transport routier dont les coûts externes (pollution, accidentologie, entretien et saturation du réseau) sont principalement à la charge du contribuable.

L'ouverture à la concurrence du transport ferré de marchandises, effective depuis 2003, associée à l'abandon coupable de la SNCF d'une desserte de proximité dans ce domaine, a gravement accentué cette triste réalité et renforce de toute évidence la pertinence d'une alternative opposée d'un report modal indispensable et d'une nécessaire complémentarité des modes de transport.

Ainsi rédigé, dans une logique gouvernementale de concertation bafouée avec les partenaires sociaux, et volontairement réduit avec les parlementaires, ce projet de loi d'Orientation des Mobilités Intérieures sonnerait le glas du service public SNCF, avec comme corollaire, la fermeture de milliers de kilomètres de lignes à caractère régional, jugées non rentables.

Dans le même esprit, le projet de loi voté en 1ère instance à l'assemblée n'ayant pas repris le caractère incessible des futures SA SNCF, celui-ci offre les conditions juridiques pour une ouverture du capital de l'entreprise publique, des répercussions sociales et économiques liées au changement de statut des personnels, y compris concernant le personnel en place, et une fin de non-recevoir, aux attentes légitimes des usagers, en matière de service public de qualité.

S'en suivrait l'abandon conséquent des présences humaines dans les gares, les guichets et les trains; soit une nouvelle étape dans la dislocation de l'égalité d'accès et de traitements dans nos territoires ruraux, déjà mis à mal par l'abandon d'autres services publics de proximité (écoles, bureaux de poste, hôpitaux...) avec, parfois, des fermetures d'entreprises soustraitantes (PME, PMI...).

Les dessertes ferroviaires, leur développement, le maillage du réseau, constituent pourtant, immanquablement, un enjeu capital et central pour l'attractivité des territoires, dans un objectif d'une véritable politique publique des transports pour tous les usagers en respectant les engagements du Grenelle et de la COP 21.

C'est ainsi qu'il faut poursuivre le travail collectif mené depuis de nombreuses années, pour favoriser la transition énergétique, développer les moyens de transport respectueux de l'environnement et s'inscrire dans le nouveau « défi mobilité » en Nouvelle-Aquitaine, avec la création d'un syndicat mixte intermodal (Loi SRU).

L'aménagement équilibré des territoires doit prendre en compte la question de toutes les Autorités Organisatrices des Transports (AOT), au bénéfice de tous nos concitoyens (travailler, étudier, se soigner, voyager...). Cela reste un des enjeux fixé par le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de la Nouvelle-Aquitaine.

L'équilibre comptable global de notre réseau unique et indivisible doit se mesurer aussi à sa capacité de répondre à cet enjeu sociétal. L'avenir de nos territoires et de leurs habitants ne peut être suspendu et conditionné à une logique strictement financière, sans considération, de péréquation nationale.

Dans une période où nos concitoyens sont confrontés, de plus en plus, à la disparition des services publics, la mobilisation doit être entière pour ne pas contribuer à accentuer la « balkanisation » de nos territoires autour de quelques métropoles qui n'en tireraient, d'ailleurs, aucun intérêt pérenne.

L'Etat et la région Nouvelle-Aquitaine doivent donc être garants de la préservation de l'intérêt des territoires et répondre ainsi aux besoins de tous les habitants de la grande région, qu'ils soient en zone rurale ou urbaine.

Enfin, une lettre ouverte aux élus et représentants de l'Etat en Haute-Vienne, reçue quelques heures avant le conseil municipal, a été adressée par la fédération CGT des cheminots de Haute-Vienne, dont la teneur suit :



Aux llus de la Haute-viennes Aux Représentants de l'Etat en Haute_Vienne

Limoges, le 22 Mai 2018

Objet : Lettre ouverte sur la Réforme à la SNCF, 400 Cheminots en moins en Haute-Vienne

Mesdames, Messieurs,

Le gouvernement travaille à un projet de nouveau pacte ferroviaire. Les organisations syndicales considèrent ce projet comme mortifère pour le système ferroviaire et proposent une plateforme revendicative commune en 8 points pour un réel service public ferroviaire au service des territoires et des citoyens.

Ce projet, mortifère pour le système ferroviaire, l'est également pour l'emploi sur notre territoire.

En Haute-Vienne le dit « pacte » se traduira, dans une hypothèse médiane, par la destruction de 400 emplois SNCF dans les 3 prochaines années, la suite dépendra fortement des décisions que le gouvernement vous laissera prendre et assumer localement.

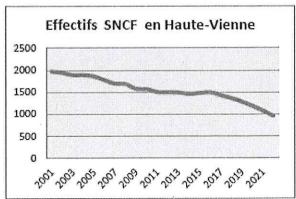
Les restructurations de la SNCF des dernières années ont conduit, à la suppression :

- du Fret en Limousin entraînant la perte de repères des chargeurs locaux pour qui le ferroviaire n'est même plus une option,
- de la Direction Régionale Infrastructure (Transfert du Pilotage vers Tours),
- de la Direction Régionale du transporteur (transfert vers Bordeaux des centres de décision pour le TER, Paris pour Intercités).

Depuis la réforme ferroviaire de 2014, ce sont 150 emplois de cheminats qui ont été détruits sur le département.

Depuis 2001, ce sont plus de 500 emplois.

SNCF Mobilités restructure en ce moment sa production locale.



Au programme, pour l'année en cours :

- Poursuite du regroupement sur Bordeaux des centres de pilotage (une cinquantaine d'emplois devraient être supprimés sur Limoges dans l'année).
- La suppression de l'établissement Maintenance et Traction du Limousin, une répartition des personnels sur 2 établissements bordelais. 40 emplois de l'atelier Matériel de Limoges sont déjà prévus à la suppression.
- Le démantèlement de l'Etablissement de Service Voyageurs en 2 structures : une Bordelaise pour le TER et une Parisienne pour les Trains Intercités.

Oui! Il y a une réelle volonté d'affaiblissement du territoire !!!

Pour le Réseau, certes, le gouvernement a assuré qu'il ne fermerait pas de ligne depuis Paris, il vous laissera le soin de le faire localement.

La transformation en Société Anonyme de SNCF RESEAU imposera une génération minimale de revenu à chaque actif (ligne ferroviaire).

C'est la fin de la péréquation entre lignes ferroviaires ou territoires ; le maintien des lignes régionales imposera de trouver des sources de financement ailleurs.

Pour le département, les lignes Nexon - Saint-Yrieix - Brive et Limoges - Saint-Junien - Angoulême sont actuellement fermées dans leurs tronçons centraux, suite à des défaillances d'infrastructures.

SNCF Réseau annonce l'obsolescence de la ligne Limoges - Eymoutiers - Ussel pour 2021.

Les conséquences sur l'emploi en cas de fermetures de lignes seraient dramatiques pour les territoires et l'emploi, déjà que les dessertes ne sont pas forcément adaptées aux besoins.

D'autres points de la réforme en termes d'emplois sur le territoire :

La **mise en concurrence** conduirait fatalement à la fermeture de plusieurs services mutualisés sur plusieurs territoires, à Limoges, par exemple :

- antenne Ingénierie : 61 emplois,
- · direction de l'Immobilier : 27 emplois,
- · PAC TER: 24 emplois,
- service Ligne Directe : 21 emplois,
- · Agence Paye et Famille : 16 emplois,
- · SAV Fret : 6 emplois,
- Audits de sécurité : 6 emplois.

Certains services nationaux ont déjà suspendu leurs recrutements sur Limoges considérant le déficit de dessertes pour organiser la mobilité des salariéEs : un comble !!!

Sur la fin du statut des Cheminots, certainEs salariéEs n'ont d'emploi que par l'existence du statut des cheminotEs:

Action Sociale: 6 agents, cabinet médical: 10 personnes, quid des 28 médecins qui sont affiliés.

Caisse de prévoyance et de retraite : 3 employéEs.

Focus Limoges Angoulême

Temps de trajet + 30 minutes annoncées en 2020 soit 2 h 45.

Temps de Trajet + 77 minutes annoncées en 2025 soit 3 h 32.

La fermeture du service public ferroviaire sur la Ligne Limoges Angoulême entraînerait la destruction immédiate sur la Haute-Vienne de 145 éguivalents Temps Pleins :

71 emplois directs sur la Ligne :

- 19 aiguilleurs / vendeurs
- 7 agents d'entretien des voies
- 2 agents du service électrique
- 17 conducteurs
- 16 contrôleurs
- 1 agent de desserte
- 9 agents de maintenance du matériel

51 ETP directs et indirects SNCF et sous-traitants (nettoyage des rames, abattage d'arbres, Encadrement, Entretien d'installation...)

23 emplois induits.

La fin de la desserte par Fer de granulats des carrières de Pagnac.

Au vu de toutes ces conséquences sur l'emploi, nous nous terons, Mesdames et Messieurs, à votre disposition pour tout renseignement que vous jugerez utile à votre analyse.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs l'expression de notre haute considération.

Hervé SIX

Benoît Lematelot

Secrétaire Général

Secrétaire Général

Cette lettre n'est pas de nature à rassurer : obsolescence de la ligne Limoges – Eymoutiers Lac de Vassivière – Ussel confirmée par SNCF Réseau pour 2021, et nouveau coup dur porté au Limousin avec de très nombreux emplois supprimés.

Après en avoir délibéré,

Considérant le transport ferroviaire, véritable outil d'aménagement du territoire, indispensable aux besoins de mobilité des populations, indispensable au développement économique des territoires, des entreprises, respectueux des enjeux énergétiques et environnementaux, plus à même de transporter en toute sécurité.

Considérant la gestion des Trains d'Equilibre du Territoire relevant du rôle de l'Etat, considérant que l'ouverture à la concurrence ne répondra qu'à une logique mercantile à l'opposé des valeurs républicaines et de Service Public,

Le Conseil Municipal décide de s'engager pour la défense d'un véritable service public ferroviaire pour les usagers, avec l'appui du syndicat mixte intermodal de la Nouvelle-Aquitaine et a décidé, à l'unanimité :

- de solliciter Monsieur le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine pour connaître la position de la Région concernant l'avenir des petites lignes et en particulier de la ligne Limoges - Eymoutiers Lac de Vassivière - Ussel,
- d'organiser le prochain comité de ligne à Eymoutiers,
- de soutenir les propositions suivantes :
 - Remise à niveau et modernisation du réseau par l'Etat, pour en améliorer l'efficacité et optimiser les performances,
 - > Maintien et développement des dessertes ferroviaires en réponse aux nouveaux besoins de proximité,
 - Mise en place de bus de substitution en cas d'interruption du trafic ferroviaire, notamment dans le sens Limoges – Saint-Léonard de Noblat – Eymoutiers pour assurer le retour des lycéens à leur domicile le soir,
 - Préservation du statut juridique de l'entreprise publique et retour à un groupe unique et intégré avec désendettement de la SNCF (création d'une structure de défaisance et financement de la dette, avec notamment, une renégociation des intérêts bancaires),
 - Développement de l'activité Fret, en faveur d'un report modal de la route vers le rail (possibilité de réserver la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques TICPE aux infrastructures de transport).
 - Ré-humanisation des gares (guichets) des trains et des voies avec du personnel qualifié sous statut, afin d'améliorer le service rendu, assurer la sécurité à bord des trains et sur les quais, celle des circulations et, préserver un haut niveau de maintenance des infrastructures.

Pour copie conforme: En mairie, le 29/05/2018 Le Maire.